

L'enseignement

Parcours pédagogiques Règlement des études



DISPOSITIFS d'ENSEIGNEMENT PROPOSÉS

Le Conservatoire, labellisé par le Ministère de la Culture,
applique le Schéma National d'Orientation Pédagogique
avec deux voies possibles : les Parcours non-diplômants ou le Parcours diplômant

Les Parcours (non diplômants)

- Parcours Ouverture Adultes (P.O.)

(destinés aux personnes qui abordent tardivement une pratique artistique.

Contrat de 2 ans, renouvelable 1 fois ou plus selon les places disponibles.

En Musique : Temps de cours 30 mn hebdo en individuel ou 1 h par groupe de 3 ou plus.

En Théâtre : Temps de cours : 3 h hebdo (cours) ou 1 h pouvant être capitalisée en amont d'un projet (respectivement pour les cours adultes et l'Atelier Labo)

En Cirque : réservé aux adolescents et adultes à partir de 13 ans sur test d'entrée et suivant places disponibles. Atelier de 2 h de Pratiques au sol et de Pratiques aériennes dont 30' de corps en mouvement.

- Parcours Individualisé (P.I.)

Contrat d'1 an renouvelable selon les places disponibles. Temps de cours à définir selon le projet et capitalisable.

- répondant aux besoins spécifiques de certains élèves

ou

- pour les élèves qui ont achevé un Cours et souhaitent poursuivre leur pratique artistique : après avoir obtenu un diplôme (Brevet d'Etudes, Certificat d'Etudes ou Diplôme d'Etudes).

Contrat d'un an renouvelable selon places disponibles.

Temps de cours : post B.E. (30 mn), post C.E. (45 mn), post D.E. (1 h).

Obligation de pratique collective pour les musiciens de ce parcours.

- Parcours Scénique (P.S.) *permettant à un groupe ou ensemble d'élèves de s'engager dans l'expérience de la scène.*

Contrat d'1 an renouvelable selon les places disponibles.

Temps de cours : nombre d'heures à définir.

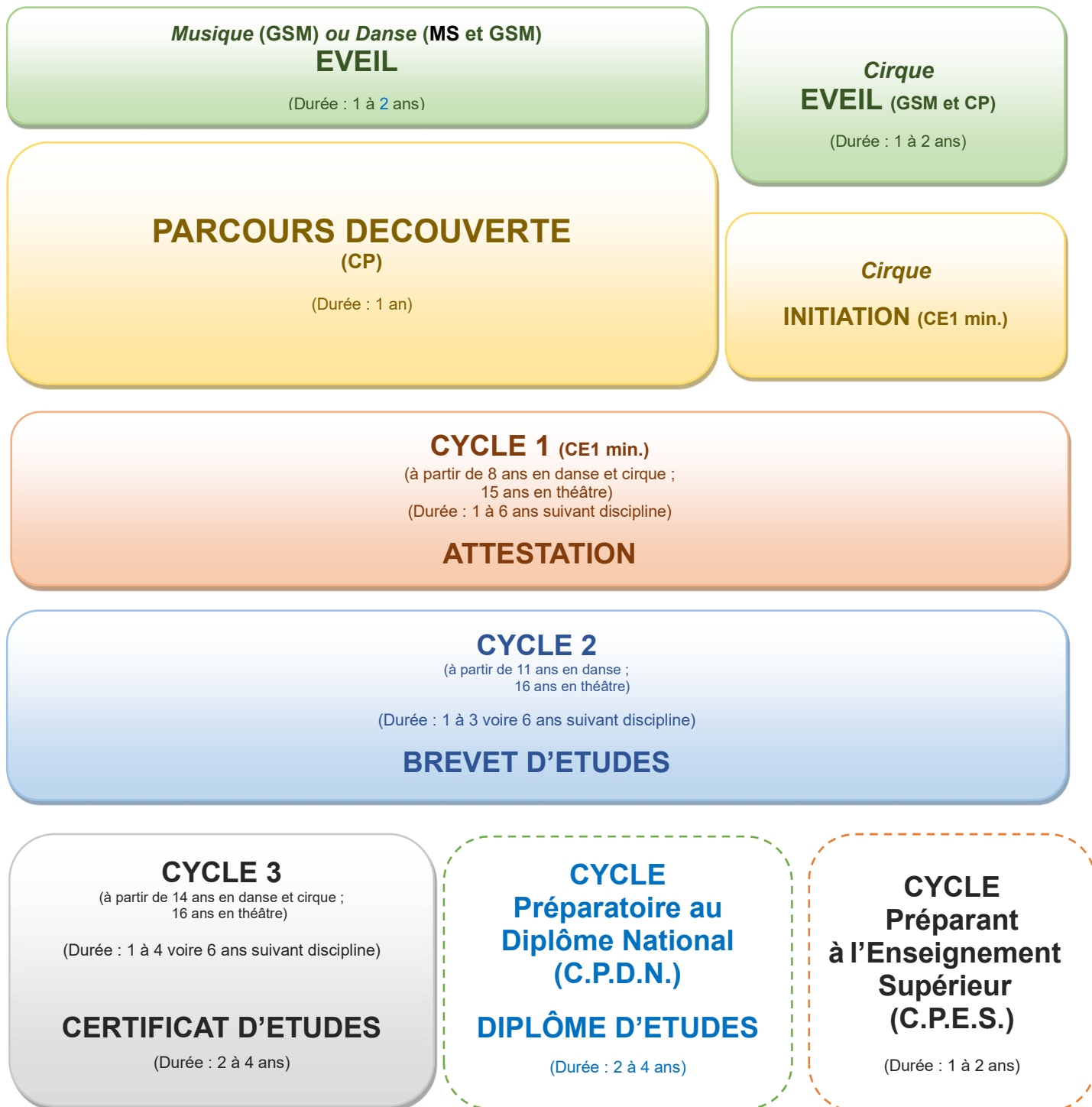
- Parcours Compagnonnage (P.C.) *pour une équipe amateur constituée cherchant à consolider ses moyens artistiques.*

Contrat d'1 an renouvelable selon les places disponibles : nombre d'heures à définir.

Le Parcours diplômant

SCHÉMA GÉNÉRAL

en regard du niveau scolaire ou de l'âge



L'enseignement s'adresse prioritairement aux enfants et jeunes en âge scolaire.
Toute première année d'inscription est probatoire.

Eveil-Initiation artistique

Au niveau de la Grande Section maternelle (GSM) ou du C.P., l'abord est ludique pour développer la sensibilité artistique et la conscience corporelle.

Également pour le début en disciplines théoriques, chant lyrique et orgue.

Les études sont ensuite exposées en trois cycles.

Dès le début des apprentissages, les jeunes élèves sont initiés à une pratique artistique et participent à des projets collectifs. Ils acquièrent aussi une culture musicale transversale.

Toute pratique artistique nécessite un investissement personnel quasi quotidien.

Les élèves se produisent régulièrement sur scène.

1^{er} Cycle

Il permet l'acquisition de bases ; c'est le temps des premiers apprentissages.

En Cirque :

Pratiques au sol (équilibres, acrobaties, jonglerie, jeu d'acteur, art du clown) et pratiques aériennes.

Nb. d'heures hebdo. : 2 h mini.

En Danse :

Les deux premières années, les élèves abordent deux disciplines : la danse classique, la danse contemporaine ou la danse jazz. Une discipline principale est ensuite choisie.

Nb. d'heures hebdo. : 2 h 30 à 3 h (2 cours)

En Musique, la formation s'organise avec :

- Un cours de formation musicale pour savoir lire une partition et se familiariser avec les notes de musique et les différents rythmes.
- Un Parcours de découverte instrumentale
- Une séance de chorale ou d'ensemble instrumental

Nb. d'heures hebdo. : 2 h 30 (2 à 3 cours)

En Théâtre :

Savoir être et jouer avec l'autre est au centre de ces années d'apprentissage.

La prise de parole individuelle et collective, la pratique du corps et la voix sont mis au service du texte.

Nb. d'heures hebdo. : 3 h

2^{ème} Cycle

C'est le temps de l'approfondissement et de l'élargissement des pratiques.

Les circassiens choisissent progressivement 2 techniques principales tout en continuant l'acrobatie.

Nb. d'heures hebdo. : 3 h 30 min.

Les danseurs suivent une discipline dominante (classique, contemporain ou jazz) et une discipline complémentaire.

Nb. d'heures hebdo. : env. 4 h 30 (3 cours)

Les musiciens suivent une pratique musicale variée (orchestres, projets de création...)

Nb. d'heures hebdo. : env. 3 h 30 (2 à 3 cours)

Les comédiens explorent des répertoires, des techniques d'expression, abordent l'improvisation et débudent l'apprentissage d'un autre art de la scène. Des stages et master class complètent le parcours.

Nb. d'heures hebdo. : 6 h (2 cours)

3^{ème} Cycle

Il développe l'épanouissement personnel et artistique de l'élève.

Il s'agit désormais d'envisager l'orientation vers une pratique amateur autonome ; ce cycle conduit au Certificat d'Etudes.

Les unités de valeur (U.V.) sont à cumuler progressivement avec un tronc commun obligatoire de base.

C'est également le moment d'envisager ou non l'orientation vers le cycle menant au Diplôme National ou au Cycle Préparant à l'Enseignement Supérieur.

En Cirque :

Les élèves choisissent une ou plusieurs techniques principales tout en continuant l'acrobatie.

Nb. d'heures hebdo. : 7 h env.

En Danse :

Les danseurs poursuivent leur discipline dominante (classique, contemporain ou jazz) et une discipline complémentaire.

Nb. d'heures hebdo. : env. 6 h 30 (4 cours)

En Musique :

S'autonomiser dans sa pratique ; enrichir sa culture, découvrir d'autres esthétiques et démarches d'invention et de création.

Nb. d'heures hebdo. : 4 h 30 env. min.

En Théâtre :

Renfort de l'interprétation ; approfondissement de la culture, approche de la scénographie, de la mise en scène, autonomisation dans la pratique, poursuite de l'apprentissage d'un autre art de la scène.

Des stages et master class complètent le parcours.

Nb. d'heures hebdo. : 8 h 30 min.

L'évaluation

L'organisation en cycles d'études permet de respecter les vitesses d'acquisition de chaque élève, en avançant ou en retardant, par exemple, l'échéance de l'examen de fin de cycle.

Les contrôles, organisés en cours ou fin d'année, sont des moyens pour situer l'élève par rapport aux objectifs pédagogiques des cycles.

L'évaluation continue (bulletins semestriels) amène l'élève à pouvoir confirmer son choix d'orientation, à en définir de nouvelles ou à envisager, sans attendre l'examen de fin de cycle, sa réorientation (*Conseils de passage de cycle*).

Juin 2027